

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 47 (1985)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Courier ASETA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT  
TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE – ASETA

# Convocation

## à la 59ème Assemblée des Délégués

du samedi, 14 septembre 1985 à 08.30 h au Restaurant Brandenberg, Zoug

### Ordre du jour:

1. Introduction et nomination des scrutateurs
2. Communications
3. Procès-verbal de la 58ème Assemblée des délégués
4. Rapport d'activité 1984/85
5. Rapport financier 1984/85 et rapport des réviseurs
6. Programme d'activité et listes des cours 1985/86
7. Changer la date de la fin de l'exercice pour le 31 décembre
  - a) Fixation de la date de la fin de l'exercice
  - b) Fixation de la date de l'Assemblée des délégués et de la phase transitoire
  - c) Charger le CD d'une révision des statuts
8. Changement év. de l'art. 7.2. du règlement conc. l'organisation et l'administration de l'ASETA.
9. Fixation de la cotisation et budget 1985/86
10. Confirmation du lieu et de la date de la 60ème AD 1986
11. Hommages
12. Propositions \*)
13. Divers

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT  
TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE – ASETA

Le président central: H. Bächler  
Le directeur: Werner Bühler

\*) Selon l'art. 8, chiffre 8, des statuts, les propositions des sections ou de membres doivent être remises au président central ou au secrétariat central au plus tard une semaine avant l'Assemblée, c'est-à-dire le 7 sept. 1985.

P.S.: Selon l'art. 7, chiffre 14, des statuts, tout membre peut assister à l'Assemblée des délégués et y est d'ailleurs cordialement invité. Cependant, seuls les délégués désignés par les sections, les membres du Comité central et les réviseurs ont le droit de vote.